



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRA-ORDINAIRE

Dimanche 30 novembre 2025 à 9h00, à MONLEZUN (32)

SOMMAIRE DU DOSSIER

Rapport moral

Rapport d'activité

Rapport financier

Rapport des censeurs aux comptes

Appel à candidature au Comité Directeur

Modification des statuts



À vélo tout est plus beau !

Rapport moral

(Michel Fontayne, président)

L'an dernier, à l'AG du Coreg d'Occitanie, je n'étais pas candidat au poste de président. J'ai été élu par manque de candidats et au bénéfice de l'expérience.

Mais, cette première année de la nouvelle mandature 2025-2028 s'est bien passée, grâce à l'équipe qui m'entoure et je tiens à remercier particulièrement le secrétaire pour l'aide qu'il m'apporte.

Chaque commission a pu avancer dans ses projets, nous le verrons dans le rapport d'activités.

Trois projets importants ont été réalisés :

- La libération du bureau, que nous louions au CROS de BALMA et qui servait de salle de stockage. Nous économiserons plus de 2 000€ chaque année.
- Le lancement d'une cyclo-montagnarde du massif pyrénéen pour l'année 2026. L'objectif est de proposer une cyclo-montagnarde dans le massif pyrénéen occitan chaque année.
- L'étude d'un maillot Coreg d'Occitanie. Il pourra récompenser les lauréats de diverses manifestations du Coreg d'Occitanie. Ce maillot sera, aussi, le complément du maillot club pour identifier notre région.

Deux grandes manifestations ont animé notre région :

Par le CODEP 46 : Notre grande manifestation régionale « La semaine européenne de cyclotourisme », qui s'est tenue au mois de juillet à Prayssac, a connu un beau succès avec plus de 2 000 participants venus de 13 pays différents.

Par le CODEP 09 et le club de Pamiers : Le V.I féminin est toujours aussi prisé par nos compagnes de vélo, les inscriptions ont été vite closes.

Je remercie ces acteurs et plus généralement tous les organisateurs (bénévoles) de manifestations. Le COREG est à leur écoute et prêt à répondre à leur besoin si nécessaire.

Deux points techniques concernant le fonctionnement de notre Coreg vous seront soumis en AG extraordinaire (modification des statuts) :

- La modification des dates de l'exercice comptable pour que la fin de l'exercice corresponde à la fin de nos manifestations.
- Le changement d'adresse du siège social suite à la libération du bureau du CROS de Balma.

Parlons, maintenant, de ce qui est critique.

Les effectifs sont en légère régression par rapport à 2024, moins 6 licences à ce jour malgré 1 068 nouveaux licenciés. Le nombre de clubs est en diminution malgré l'affiliation de 6 nouveaux clubs, car 10 clubs ne se sont pas réaffiliés.

Le titre de l'éditorial de notre présidente, Lydie CHENOT, dans la revue « Cyclotourisme » du mois de septembre était : « Réinventer nos clubs ». Ceux-ci sont les portes d'entrée privilégiées du cyclotourisme et de ceux et celles qui font simplement du vélo.

En majorité les clubs fonctionnent bien. Leurs activités sont rythmées par leurs sorties hebdomadaires, leur manifestation annuelle, des séjours et des voyages itinérants en autonomie

complète ou avec assistance. Ils participent aussi au forum des associations. D'autres clubs utilisent la convention de pré-accueil, avec plus ou moins de succès pour augmenter leur effectif.

Que peuvent-ils faire d'autre face à l'individualisme qui semble progresser d'année en année ?

La pratique du vélo se développe pour se rendre sur son lieu de travail, pour aller faire des commissions ou simplement pour se promener et c'est tant mieux. Beaucoup de ces cyclistes ne veulent pas adhérer à un club par crainte de contraintes supplémentaires.

C'est peut-être à ce niveau que le club doit se réinventer ? Bien présenter ses activités et montrer qu'il n'y a pas de contraintes à adhérer à un club. Mais, faut-il encore que le club en ait envie ?

Autre sujet, qui fâche : **la diminution de la participation à nos manifestations**. Les raisons sont connues : l'épidémie due au COVID, le coût du carburant et la protection de l'environnement qui dissuadent d'utiliser sa voiture pour aller faire du vélo. Il faut l'accepter, il n'y aura pas de retour en arrière (à moins que la voiture électrique se généralise ?).

Cependant, je veux mettre en exergue une manifestation qui grandit : « La Huossaise-Pyrénées ». Elle en est à sa troisième édition et a rassemblé 304 participants. Ce club propose une formule qui a séduit les cyclos : une journée dans les Pyrénées pour aller monter des cols, avec un repas servi au retour quel que soit l'heure de l'arrivée.

Troisième sujet d'inquiétude : **la difficulté pour renouveler les équipes de direction des structures**.

Les cyclistes n'adhèrent pas un club par peur des contraintes, mais les licenciés, eux, ne veulent pas s'investir par crainte des responsabilités. Lorsqu'on rejoint un comité directeur pour animer une activité, on n'est pas seul, on travaille en équipe, et, il est beaucoup plus valorisant et intéressant de réaliser une action collective plutôt que se replier sur soi et se comporter en consommateur.

Le dernier sujet : **la diminution des subventions de l'Agence Nationale du Sport (A.N.S)**. Chaque année la somme attribuée diminue. Nous avons reçu 4 500 € en 2024 et 1 500 € cette année (le minimum). A cette pénalisation s'est ajouté 800 € que nous avons dû rembourser à l'A.N.S pour une action que nous n'avons pas pu réaliser à cause du COVID et qui n'a pas pu être reportée.

Enfin, **pour terminer, je vous livre une réflexion**.

Au début du siècle dernier, la plupart des personnes se déplaçaient à vélo. **Les voyageurs à vélo (les cyclotouristes)** ont créé la FFCT en 1923, ils étaient majoritaires à la Fédé.

Dans les années 50/60, avec l'essor de l'automobile, le vélo a été délaissé pour l'automobile, mais les cyclotouristes, qui eux aussi avaient acquis une voiture, étaient toujours majoritaires à la Fédé.

Au milieu des années 70, beaucoup de monde s'est remis à faire du vélo. La Fédé a dépassé le cap des 100 000 licenciés, on parlait à l'époque de 200 000 licenciés en l'an 2000. Les cyclotouristes (les voyageurs à vélo) sont devenus minoritaires à la Fédé, car ces **nouveaux cyclistes se sont licenciés pour avoir une assurance et pour faire du vélo** tout simplement.

Pour augmenter le nombre de licenciés et d'abonnement à notre magnifique revue « Cyclotourisme », il faudrait que la Fédé s'intéresse davantage à ceux et à celles qui font simplement du vélo.

Rapport d'activité

Dans l'ensemble du document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Les termes employés pour désigner des personnes ont dès lors à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

1 - L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT (Raymond Serres)

LE COMITÉ DIRECTEUR

Au cours de la dernière assemblée générale tenue le samedi 23 novembre 2024 à Sébazac-Concourès (12), **le Comité Directeur du CODEG Occitanie a été profondément renouvelé.**

Dans sa réunion du mercredi 4 décembre 2024, à Bram (11), le Comité Directeur, composé de 15 membres, a désigné le président et les membres du bureau et a mis en place 6 commissions :

Président : Michel Fontayne

Vice-présidente : Frédérique Gauthier

Secrétaire : Raymond Serres

Secrétaire-adjoint : Hervé Aribaud

Trésorier : Antoine Garcia

Trésorier-adjoint : Francis Valadier

Commission tourisme : Philippe Géraud, Michel Fontayne

Commission formation : José-Marie Lopez-Cuesta, Guillaume Lerosier

Commission jeunes : Olivier Duchez

Commission féminine : Frédérique Gauthier, Anne-Marie Ruffié, Danièle Fabre

Commission structures : Richard Franco, Richard Benet (webmaster)

Commission sécurité : Christian Arnold, Guillaume Lerosier (santé), Francis Valadier

Un poste, réservé aux femmes, est vacant. Il fait l'objet d'un **appel à candidatures** dans le cadre de la présente assemblée générale (voir "appel à candidature au Comité Directeur").

LE FONCTIONNEMENT

Depuis la dernière assemblée générale, **le Comité Directeur s'est réuni à 7 reprises :**

le 4 décembre 2024 à Bram, le 29 janvier 2025 en visioconférence, le 8 mars 2025 à Montcuq (en présence des présidents de CODEP), le mercredi 16 avril 2025 en visioconférence, le lundi 16 juin 2025 à Bram, le vendredi 17 octobre 2025 à Bram et le samedi 18 octobre 2025 à Bram (en présence des présidents de CODEP).

LES RELATIONS INTERNES À LA FÉDÉRATION

Les **présidents de CODEP** de la région Occitanie (Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne) ont été conviés à 2 réunions du Comité Directeur (ci-dessus).

Le **Comité Directeur Fédéral a été profondément renouvelé** au cours de la dernière assemblée générale ordinaire tenue les 7 et 8 décembre 2024, à Paris. Il faut souligner qu'une licenciée de la région en fait partie : Ghislaine Charton (réélue). Un autre licencié, Jacques Clamouse, est élu au conseil disciplinaire.

En cette première année de la nouvelle équipe, les relations entre le national et les COREG sont progressivement à construire. **Nos principaux contacts avec le national ont été via les commissions**, en particulier avec le responsable des cyclo-montagnardes, pour la mise au point du dossier y afférant.

On note également la **participation de nombreux licenciés de la région Occitanie aux instances nationales** : commissions techniques, collaboration à la revue fédérale, ... Qu'ils soient ici remerciés pour leur dévouement.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

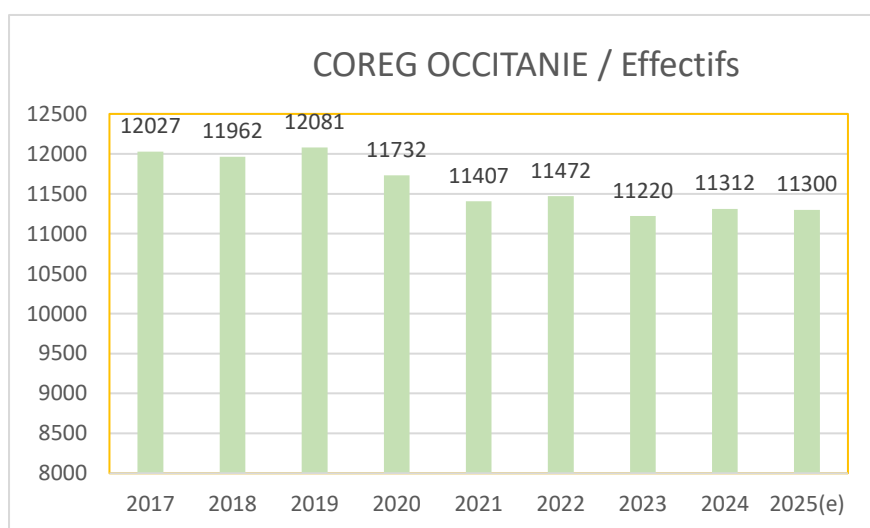
Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), la Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale (DRJSCS), la Direction Régionale du Tourisme (DRT) de la Région Occitanie avec lesquels les rapports sont toujours excellents, bien que distendus, nous apportent leur aide dès que cela est nécessaire.

Le COREG Occitanie a mis fin, en juin 2025, à la location d'un bureau au siège du CROS à Balma. Il propose, en conséquence, de modifier l'adresse du siège social (voir "modification des statuts").

En fin d'année 2025, le COREG Occitanie a reconduit son adhésion au "Club des organisateurs d'évènements sportifs" au sein du **Comité Régional du Tourisme et des Loisirs** (CRTL).

2 - LES EFFECTIFS (Raymond Serres)

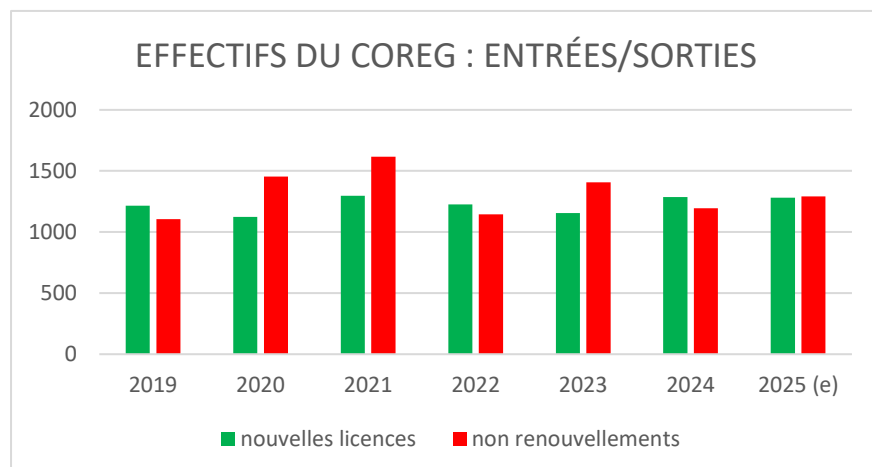
Historique



Les effectifs du COREG (fin d'année) étaient de 12000 entre 2017 et 2019. Depuis 2021, les effectifs oscillent entre 11220 et 11472. À fin 2025, les effectifs sont estimés à 11300, en légère régression par rapport à 2024 (11312), mais au-dessus de 2023 (11220).

Le nombre de clubs est en diminution malgré l'affiliation de 6 nouveaux clubs, car 10 clubs ne se sont pas réaffiliés.

Historique des entrées/sorties



Les "entrées-sorties" se situent chaque année autour de 1200 à 1300 personnes.

Une analyse de ces mouvements gagnerait à être menée.

Historique par CODEP

Effectifs COREG Occitanie							
dpt	fin 2019	fin 2020	fin 2021	fin 2022	fin 2023	fin 2024	fin 2025 (e)
09	596	574	471	476	448	461	430
11	1205	1185	1085	1095	1126	1137	1125
12	584	593	603	618	586	600	640
30	993	957	968	955	934	937	900
31	2008	1963	1931	1843	1817	1777	1765
32	810	781	742	761	731	720	705
34	1272	1278	1377	1474	1395	1453	1525
46	685	625	582	592	625	659	690
48	200	239	228	228	230	246	245
65	733	688	649	641	615	591	580
66	1146	1099	1050	1022	1004	1056	1060
81	1002	957	930	923	903	903	915
82	847	793	791	844	806	772	720
COREG	12081	11732	11407	11472	11220	11312	11300

L'analyse des situations est laissée aux bons soins des présidents de CODEP. Ces derniers ou des clubs seront invités à s'exprimer en séance plénière.

L'effectif féminin

dpt	2024 Féminines			2025(e) Féminines		
09	461	75	16%	430	67	16%
11	1 137	124	11%	1125	123	11%
12	600	89	15%	640	100	16%
30	937	167	18%	900	150	17%
31	1 777	288	16%	1765	284	16%
32	720	156	22%	705	156	22%
34	1 453	189	13%	1525	193	13%
46	659	126	19%	690	134	19%
48	246	53	22%	245	55	22%
65	591	107	18%	580	101	17%
66	1 056	113	11%	1060	109	10%
81	903	161	18%	915	168	18%
82	772	144	19%	720	125	17%
	11 312	1 792	16%	11300	1765	16%

Le pourcentage de féminines varie de 10% à 22% selon les CODEP pour une moyenne de 16% en Occitanie, en 2025 comme en 2024.

3 - LES COMMISSIONS

TOURISME (Philippe Géraud - Michel Fontayne)

Les quatre concentrations mémorielles.

- **La Journée Albert Bures** a eu lieu à Lauzerte (82). Elle a attiré 225 participants, mais la pluie et de fortes bourrasques de vent ont dissuadé beaucoup de cyclos de sortir leur vélo.
- La **Vélocio**, au col de La Pierre Plantée (34). Cette concentration, prévue le dimanche 4 mai a été annulée en raison de la pluie et des orages annoncés par les services météorologiques. Elle a été reportée au dimanche 28 septembre et a rassemblé 200 participants.
- Le **Mas de la Barque** (30) a rassemblé 61 participants malgré une météo incertaine et au final belle.
- **L'Appel des Pyrénées** a eu lieu cette année en Nouvelle Aquitaine, 220 participants ont convergé vers le col d'Ispéguay (64) pour marquer la fin de la saison, avec un plein soleil.

Cette concentration, comme la Journée Albert BURES, est flottante, elle change de lieu d'accueil chaque année. Le département des Pyrénées atlantiques la reçoit 2 années de suite, puis la Haute-Garonne prend le relais l'année suivante, suivie par les Hautes-Pyrénées. En 2026, c'est toujours les Pyrénées atlantiques qui recevra l'Appel des Pyrénées.

Le Raid d'Occitanie a connu un beau succès cette année, avec 5 inscriptions et 7 homologations.

- Pont d'Espagne – Pont du Gard (côté Méditerranée) réalisé en 5 jours au mois d'avril, en solitaire par **Jean-Jacques CASSOU** du Guidon Juillannais.
- Pont d'Espagne – Pont du Gard (côté Haut Languedoc) et retour par Pont du Gard – Pont d'Espagne (côté Méditerranée) réalisés en 12 jours au mois de juillet par **Elisabeth TAUPIAC** et **Pascal BAROU** du Véloce Club Montalbanais.
- Pont d'Espagne - Pont du Gard (côté Haut-Languedoc) et retour par Pont du Gard – Pont d'Espagne (côté Méditerranée) réalisés en 5 jours au mois de septembre en compagnie de 2 autres cyclos par **René ABADIE** du Cyclo Toy Luz-St Sauveur.
- Pont du Gard – Pont d'Espagne (côté Méditerranée) réalisé en 4 jours au mois de septembre par **Bernard BOIRAUD**, **Manuel CASTILLON** et **Jacques DUSFOUR** du Cyclo Club Fabrègois.
- Vous trouverez sur le site du CoReg (<https://occitanie.ffvelo.fr/manifestation-coreg-occitanie/>) quelques récits de Raids réalisés.

Les Boucles d'Occitanie ont vu leur premier lauréat en **Sébastien CLAMENS** de Rieumes vélo. Il a réalisé les deux dernières boucles, les plus montagneuses, pour compléter les quatre effectuées en 2024.

Lui, aussi, a rédigé un compte-rendu de ses voyages, vous le trouverez sur le site du CoReg.

Le Challenge d'Occitanie peine à prendre son envol, nous n'avons reçu aucune carte.

Le diplôme récompensant les lauréats sera remplacé par l'attribution d'un maillot « CoReg d'Occitanie » pour rendre plus attractif ce challenge.

Les projets

1- Les cyclo-montagnardes

Le CoReg d'Occitanie a lancé le projet de créer une cyclo-montagnarde dans les cinq départements du massif des Pyrénées de l'Occitanie. Sous l'appellation « **Grand Tétrás d'Occitanie** ». Une rencontre avec le club de Limoux aura lieu pour y intégrer leur cyclo-montagnarde actuelle.

En 2026, c'est la cyclo-montagnarde « **Grand Tétrás des Pyrénées** » de la Haute-Garonne qui commencera le cycle. Elle sera suivie par celle des Hautes-Pyrénées en 2027, puis par les Pyrénées Orientales et l'Ariège.

2- Le maillot « CoReg Occitanie »

Ce maillot a été dessiné par un groupe du CoReg d'Occitanie ; il est aux couleurs de l'Occitanie. Il pourra compléter le maillot du club pour représenter notre région. Il pourra être acheté au prix coûtant, qui sera communiqué ultérieurement.

3- Les manifestations phares

Le tableau des manifestations phares, complété par celui des manifestations que les CODEP souhaitent promouvoir en 2026, sera publié en séance plénière.

JEUNES (Olivier Duchez)

Je remercie tout d'abord Serge Corbière, mon prédécesseur, de m'avoir soutenu dans ma prise de fonctions. Ma première année a été celle de la prise de repères.

Effectifs

Les Accueils Jeunes ont été supprimés cette année. Depuis, on voit que le nombre d'école a logiquement progressé. La progression des effectifs est plus chaotique.

DATE	2024	19/02/2025	05/10/2025	24/10/2025
Nb EFV	26	34	36	38
Nb Jeunes	542	345	532	655

Organisations départementales

- **Octobre 2024 :**

Le **CoDep 34** et le **VTT Club de l'Avy** : Trèfle VTT 2024, 5 clubs 72 jeunes.

- **1er semestre 2025 :**

Le Cyclo Club Fabrégouais (34) a organisé les **brevets Aiglons d'Argent** 20 km, 30 km et 40 km

Les Véloce Club Montalbanais (82), **Vélo Evasion Nature** (46) et Cyclo **Evasion St Hilaire de Brethmas** (30) ont participé à un CDJC et/ ou un CDER

Rencontres inter-EFV départementales et régionales... et bien d'autres.

- **Octobre 2025 :**

Le CoDep 34 et l'Entente Cycliste Poussan ont organisé le Trèfle VTT 2025

6 écoles de vélo ont participé, dont une de l'Aude : 107 jeunes.

Organisations nationales et internationale

- **En sept 2025, Pauline du Véloce Club Montalbanais** a représenté la France au **Concours Européen d'Education Routière par équipe à Belgrade. Ils ont pris la 7ème place d'un concours très disputé.**

2 articles à lire dans cyclomag : [la préparation](#) et [les résultats](#)

- **Fin mai 2025**, deux épreuves nationales à Nans les Pins dans le VAR :

Concours National d'Education Routière et

Critérium National Jeunes Cyclistes route et VTT

2 clubs : Cyclo Evasion St Hilaire de Brethmas et Véloce Club Montalbanais

7 jeunes ; une 3ème place pour **Nina** de St Hilaire de Brethmas (Critérium VTT) et **Pauline**, championne de France pour Montauban (CNER)

Merci aux éducateurs et parents qui les ont encadrés et accompagnés

La dotation financière du COREG Occitanie

- **Dotation financière aux Ecoles Françaises de Vélo pour l'exercice : 3500€**

Cette dotation n'est pas une aide financière, c'est une incitation à la rencontre entre les EFV et à les faire participer aux manifestations, qu'au sein de la fédé nous mettons en place pour les jeunes.

- **Les critères concernant la dotation structures jeunes.**

- Pour bénéficier de cette dotation, les EFV doivent :

Participer et/ou **organiser** une/des manifestations :

Impliquant **plusieurs écoles de vélo**

Ou étant labellisées ou organisées par la FFCT.

Ou étant recensées dans le fichier récapitulatif.

Évènements nationaux en 2026

- **Mai** : Bike Challenge à Eymouthies (16)
- **Juillet** : Bike Camp au lac de Madine (55) – à confirmer
- **Août** : Bike Aventure à Château Gontier (53)



À vélo tout est plus beau !

FÉMININES (Frédérique Gauthier, Anne-Marie Ruffié, Dany Fabre)

En regard des objectifs fixés dans la feuille de route, l'activité de la commission féminine s'établit comme suit.

- ♦ **Chaque club ou CoDep organisera une action quel que soit le thème, avec les féminines et pourra s'appuyer sur des dates d'évènements nationaux : réalisations par département**

Ariège		Lot	
Aude		Lozère	
Aveyron		Hautes Pyrénées	
Gard		Pyrénées Orientales	
Haute Garonne		Tarn	
Gers		Tarn et Garonne	☛ VIF Montauban-Condom ☛ Journée Olympe de Gouges
Hérault			

- ♦ **Favoriser la nomination d'une déléguée féminine dans chaque club ou au moins dans le club important de chaque département.**
 - 3 départements sans déléguée féminine : Aude, Gard et Pyrénées Orientales.
- ♦ **Organiser un VIF régional**
 - Le VIF a eu lieu les 27 et 28 septembre, dans l'Ariège
 - 93 inscrites

Ariège	7	Gard	0	Hérault	1	Hautes-Pyrénées	1	Tarn et Garonne	17
Aude	3	Haute-Garonne	31	Lot	6	Pyrénées orientales	0		
Aveyron	3	Gers	12	Lozère	3	Tarn	9		

- ♦ **Observations :**
 - Une réussite, merci à Noëlle Raynaud (CoDep Ariège) qui a effectué un travail remarquable de préparation et de réalisation de ce VIF.
 - Un détournement regrettable du véhicule de soutien : trop de bagages volumineux et peu de désir de réaliser le périple cycliste en autonomie
 - Pour 2026 : interdire le port des bagages par le véhicule suiveur ? Faire payer ce port ? Calibrer les bagages type bagages cabines ?
- ★ 2026 : des candidatures pour un VIF : Hérault, Lot, Gers, club de Narbonne, Tarn et Garonne ? Précisions à venir après la rencontre de déléguées. La version définitive sera proposée par la déléguée et le CoDep organisateurs.
- ♦ Convention de pré-accueil : au niveau national, la signature de la millième convention est attendue et sera célébrée par la fédération.

Réunir les déléguées féminines 2 fois par an :

- ♦ La prochaine réunion aura lieu par visio le 14 novembre 2025.

1- RAPPEL DE LA FEUILLE DE ROUTE

- Prendre contact avec tous les délégués formation des CoDep pour recenser leurs besoins,
- Prendre ses marques sur le serveur formation de la fédération pour être en mesure de gérer et valider les formations, récupérer les supports de formation,
- Participer aux réunions organisées par la fédération qui visent à mettre en place une refonte des formations avec développement de formations en ligne,
- Faire connaître auprès du CoReg et des CoDep le travail de refonte des formations et ses implications, en vue d'une mise en œuvre à partir de fin 2026,
- Recenser les formateurs actifs (instructeurs fédéraux et moniteurs) en vue d'évaluer le potentiel de formation disponible,
- Inciter les dirigeants de clubs via les CoDep à suivre la formation dirigeant, laquelle pourra être adaptée sur mesure aux besoins des participants
- Soutenir les Ecoles de vélo en facilitant la mise en place de formations initiateur afin de pouvoir accroître les effectifs, voir créer de nouvelles Ecoles,
- Soutenir la commission sécurité en mettant en place régulièrement des formations sécurité bien réparties géographiquement sur tout le territoire régional

2 - FORMATIONS REALISEES EN 2025

Au cours de cette année et à date du 30 septembre, 14 formations ont été réalisées pour un total de 149 participants. 4 formations sont inscrites au calendrier d'ici la fin de l'année ou vont l'être sous peu. Ces formations ont impliqué 6 départements de la région Occitanie. Bien que les autres départements ne soient pas intervenus dans l'action de formation, certains ont envoyé des stagiaires dans des formations organisées dans des départements voisins ou ont émis des besoins de formation. Pour deux départements, il n'y a aucune participation à des actions de formation et personne n'assume le rôle de délégué départemental formation.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de stages par type et participants

Type de stage	Nombre de stages	Nombre de participants global
Dirigeant	2	22
Mécanique	6	44
Sécurité	1	36
Animateur	3	29
Initiateur	2	18
TOTAL	14	149

La mise en place des formations est conditionnée par la disponibilité en formateurs et l'implication des présidents de clubs dans la démarche de formation, celle-ci débutant par la circulation de l'information auprès des licenciés. Or, certains présidents de club ne sont pas convaincus de l'opportunité de former les licenciés à l'animation ou à la sécurité via ce qui est proposé par la fédération.

Plusieurs réunions en visioconférence avec les délégués départementaux de formation ou les présidents de CoDep si cette fonction n'est pas assurée ont eu lieu afin de faire le point sur les formations envisagées ou les besoins de formation. Ces réunions ont également eu pour objet de faire le point sur la mise en place des formations d'animateur, initiateur et moniteur en e-learning.

3 - MISE EN PLACE E-LEARNING

La réalisation de formations en e-learning est basée sur une étape d'auto-apprentissage au moyen de documents fournis par la fédération suivie d'une évaluation par questionnaire à choix multiples (quiz) réalisée au moyen de l'outil Quizinière développé par l'éducation nationale et d'une partie pratique en présentiel. Cette évolution a été décidée par la commission formation dans le but de faciliter le suivi des formations en réduisant le temps de présence (ex : 2 jours au lieu de 4 pour le stage pratique initiateur) et de promouvoir une démarche pro-active de la part des stagiaires. Dans sa première version, elle était destinée à s'appliquer aux formations animateur, initiateur et moniteur. Dans la pratique seules les deux premières sont mises en œuvre depuis septembre 2025 en région Occitanie à la demande de la commission

formation. Une décision sera prise sous peu au sujet de la tenue de formations en e-learning pour le stage moniteur. Actuellement, une première formation animateur a eu lieu dans le Gard en septembre. Elle s'est déroulée avec succès mais a requis préalablement un correctif du quiz au cours de l'été. Une formation initiateur dans le Gard et une formation animateur en Haute-Garonne en e-learning sont prévues en novembre.

4 - PERSPECTIVES 2026

Le chantier majeur de 2026 sera la réalisation d'un stage moniteur au cours du printemps 2026. Dans cet objectif, une commission de préparation comportant des moniteurs et un instructeur fédéral va être mise en place et animée par le délégué régional. Dès que le format sera connu (e-learning ou format traditionnel), il s'agira d'établir un programme, de sélectionner les intervenants pour les différents thèmes et choisir une localisation pour le stage avec la nécessité d'impliquer une école de vélo pour mettre en situation les stagiaires. La réalisation de ce stage moniteur dans de bonnes conditions permettra également d'envisager d'autres stages plus spécifiques à destination des licenciés tels un stage orientation intégrant des outils digitaux de cartographie. En s'appuyant sur le travail de la commission formation, un objectif prioritaire sera de dynamiser les comités départementaux afin de promouvoir les efforts de formation qui apparaissent limités en 2025 à l'échelle de la région, considérant qu'environ 1% seulement des licenciés ont suivi une formation dans l'année.

STRUCTURES - COMMUNICATION

Sites web (Richard Benet)

Le site du COREG a été régulièrement mis à jour tout au long de l'année.

Après la mise en place du site du CODEP 09 et de plusieurs sites de clubs, le site du CODEP 34 est reconstruit avec Guy Estopina. Nous reprenons tous les articles et les pages sont à recréer.

Le prochain site sur la liste des créations est celui du CODEP 66 qui sera entièrement développé et pour lequel il faudra former un webmaster catalan.

Pour information, les sites web des CODEP sont construits sous WordPress.

Page Facebook (Richard Franco)

- Sur la période du 1^{er} janvier au 22 septembre (soit 265 jours), on dénombre 210 publications, 89538 vues, **en hausse de 107%** par rapport à la période précédente de même durée, 2965 interactions, 121 commentaires et 348 partages.
- Notre page compte aujourd'hui 507 abonnés, **en hausse de 37%**, toujours par rapport à la période précédente.

Tous les détails en suivant ces liens :

[Vues](#)

[Contenus](#)

[Audience](#)

Commentaires

Notre objectif principal en 2025 était de constituer un réseau de correspondants départementaux susceptibles de nous signaler et ou de partager avec nous les activités des clubs pour les promouvoir sur notre page Facebook et, le cas échéant (activités majeures, revues de presse), sur notre site web. Mais aussi pour les plus motivés d'animer directement la page Facebook avec des droits de publication / modération, en soutien de l'administrateur unique, auteur de ces lignes.

Pour faire suite à la proposition présentée à la réunion des présidents de CoDep le 8 mars à Montcuq, les présidents des CoDep ont été sollicités fin mars pour désigner un ou des correspondants avec lesquels le contact a été établi à la mi-avril.

Force est de constater que nous n'avons pas reçu le soutien espéré pour communiquer de façon pro-active. Seul l'Aveyron nous notifie systématiquement les organisations des clubs sur Facebook.

Dans ce contexte, notre communication est au mieux d'aléatoire, au gré des informations glanées sur Facebook.

Se pose aussi la question de la promotion des activités régionales telle que la cyclo-montagnarde prévue en 2026 en Haute-Garonne, ou celle des randonnées permanentes et des concentrations. Il appartient aux clubs et CoDep organisateurs de nous informer et nous solliciter, s'ils le souhaitent.

SÉCURITÉ (Christian Arnold)

La région Occitanie enregistre un nombre de décès sur les routes significativement supérieur à celui de l'année passée.

Chaque vie perdue est un drame humain.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société, car elle contribue de manière forte au « Vivre Ensemble ». Tous les acteurs de la sécurité doivent rester mobilisés. Chacune, chacun, doit y contribuer, à son niveau, dans la mesure de ses capacités.

Les formations sécurité sont l'affaire de toutes et tous.

En Occitanie, on enregistre 389 tués et 4886 blessés pour un total de 3794 accidents (tous moyens de déplacement et transport connus).

Pour les cyclistes, 458 accidents qui représentent 12 % de l'accidentologie totale régionale :

- pour les vélos ou cycles (Vélo, VAE et EDP motorisé) on dénombre 40 tués, soit 10 % (sur 269 en France métropolitaine),
- 29 % des accidents et 25 % des tués ont lieu en période estivale (de juin à août),
- le mois d'octobre enregistre le plus grand nombre de tués, le mois de mai est le plus faible.

Les tués selon l'âge :

4	de 18 à 24 ans
7	de 25 à 44 ans
12	de 45 à 64 ans
8	de 65 à 74 ans
9	pour les + 75 ans

Les blessés selon l'âge :

22	pour les – de 13 ans
35	de 14 à 17 ans
52	de 18 à 24 ans
103	de 25 à 44 ans
111	de 45 à 64 ans
50	de 65 à 74 ans
38	pour les + 75 ans

Ce bilan doit vous inciter à venir suivre les formations sécurités régionales car elles rendent plus compréhensibles vos modes de déplacement à vélo, qu'on appelle mobilité douce et active...

Celle qui a été organisée par le CoReg et le CoDep 34 à Montpellier, a vu la participation de 47 cyclos, dont certains sont venus de départements autres que l'Hérault (34).

Merci pour votre écoute, partagez nos messages de sécurité avec vos proches, votre entourage et vos relations (cyclistes, automobilistes), afin que tous vos déplacements lors de vos loisirs préférés s'effectuent dans le strict respect des règles ... et ce ne sera que du bonheur !

Mais aussi, ne vous cassez plus la tête, portez un casque !

Rapport financier

Compte de résultat 2025

CHARGES	Exercice N	PRODUITS	Exercice N
CHARGES D'EXPLOITATION :		PRODUITS D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises		Ventes de marchandises	
Variation de stock (marchandis)	145	Production vendue (biens et servi)	7 322
Achats d'approvisionnement		Participation AG Coreg	1 739
Variation de stock (appro)		Participation Albert Bures	1 491
Autres charges externes	37 261	Particip voyage itinérant fém	4 050
ag codep	745	Participation raid Occitanie	42
ag coreg	6 554		
réunion comité de coreg	7 048		
féminines	6 599		
santé sécurité	800		
formation	4 713		
jeunes	1 781		
location siège coreg	1 283	Production stockée	
organisations	3 890	Production immobilisée	
divers	3 848	Subventions d'exploitation	36 405
		ffct	
		ristournes	32 650
Impôts, taxes et versements ass		ffct aide	
		action	2 255
Rémunération du personnel		ans	1 500
Charges sociales			
Dotations aux amortissements		Autres produits	676
Dotations aux provisions		Reprise provisions	
Autres charges	3 500		
Charges financières		Produits financiers	321
TOTAL (I)	40 906	TOTAL (I)	44 724
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	40 906	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	44 724
EXCEDENT	3 818	DEFICIT	
TOTAL GENERAL	44 724	TOTAL GENERAL	44 724

Les charges sont essentiellement constituées par les dépenses courantes de fonctionnement du comité et des différentes commissions, les frais d'organisation de l'Assemblée Générale, les jeunes et le voyage itinérant féminin.

Les produits sont essentiellement constitués par la ristourne de la F.F.C.T. dont le montant est fonction du nombre de licenciés dans la région.

Bilan 2025

ACTIF	Brut	Amortis et provisions	Net	PASSIF	Exercice N
Actif immobilisé :				Capitaux propres	
Immobilisations incorporell				Capital	59 693
- Fonds commercial				Ecart de réévaluation	
- Autres				Réserves :	
Immobilisation corporelle	250	250	0	- Réserve légale	15 004
Immobilisation financière				Réserves réglementées	
TOTAL I	250	250	0	- Autres	
Actif circulant :					
Stocks et en-cours				Report à nouveau	
marchandises)				Résultat de l'exercice	3 818
Marchandises	378		378	Provisions réglementées	
Avances et acomptes vers			0	TOTAL I	78 515
Autres	3 692		3 692	Emprunts et dettes	
Dispo (autres que caisse)	76 957		76 957	commandes	
Caisse	1 035		1 035	Fournisseurs et comptes	3 547
TOTAL II	82 062		82 062	TOTAL III	3 547
TOTAL GENERAL (I+II+III)	82 312	250	82 062	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	82 062

Budget prévisionnel 2026

CHARGES	Total	PRODUITS	Total
CHARGES D'EXPLOITATION :		PRODUITS D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	2 000	Ventes de marchandises	2 000
Variation de stock (marchandises)		Production vendue (biens et services)	25 600
Achats d'approvisionnement		participation vi féminines	4 100
Variation de stock (approvisionnement)		participation ag coreg	1 500
Autres charges externes	57 300	participation cyclo-montagnarde	20 000
ag codep	750		
ag coreg	6 600	Production stockée	
réunion comité de coreg	7 500		
féminines	5 500	Production immobilisée	
formation	5 000	Subventions d'exploitation	35 500
jeunes	6 100	ffct ristournes	32 500
organisations	2 000	ans	2 000
sante sécurité	500	ffct projet	
préparation		actions	1 000
avenir	500		
cyclo-			
montagnarde	20 000		
divers	2 850		
Impôts, taxes et versements assimilés			
Rémunération du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements		Autres produits	0
Dotations aux provisions			
Autres charges	3 800		
Charges financières		Produits financiers	
TOTAL	63 100	TOTAL	63 100

Le grand projet porté par le COREG en 2026 sera la **cyclo-montagnarde occitane** en pays haut-garonnais. Le budget y afférant est de 20000€.

La formation, les jeunes et les féminines restent des priorités. La dotation "jeunes", attribuée aux écoles cyclos et aux Points Accueil Jeunes, sera reconduite.

Enfin, le COREG apportera une contribution au voyage itinérant féminin.

Rapport des censeurs aux comptes

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels du Comité Régional de Cyclotourisme Région Occitanie.

Suite à la présentation des états financiers et de l'activité pour l'année 2025, (Exercice du 01 octobre 2024 au 30 septembre 2025), nous nous adressons à vous pour vous confirmer que nous avons pu effectuer nos diligences d'audit dans de bonnes conditions

Les documents mis à notre disposition via les mails nous ont permis d'effectuer les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Nous avons obtenu l'ensemble des éléments nous permettant de fonder notre opinion et d'émettre notre rapport sur les comptes annuels, que nous certifions sans réserve.

Nous remercions Antoine GARCIA, trésorier du Comité Régional Cyclotourisme Occitanie pour le travail effectué ainsi que pour son accueil et sa disponibilité.

Nous nous tenons, bien entendu à votre disposition pour toute question sur les comptes, et vous souhaitons une bonne fin d'Assemblée générale.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent rapport.

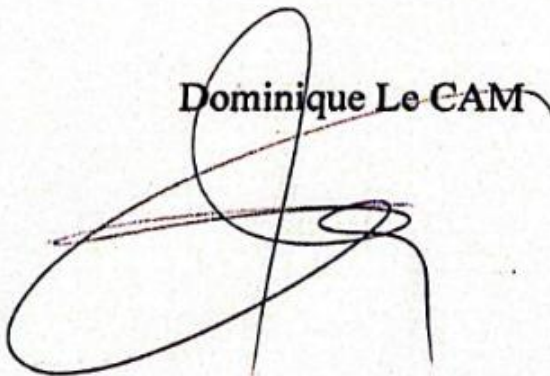
Fait à Layrisse le 23 octobre 2025

Censeurs aux comptes :

Jean-Yves CAQUARD



Dominique Le CAM



Appel à candidature au Comité Directeur

Le message suivant a été adressé aux présidents de CODEP, à destination des présidents de club, le 7 octobre 2025 :

"Le comité directeur du Comité Régional Occitanie de cyclotourisme compte actuellement 1 poste vacant. Les statuts (article 7) prévoient que les postes vacants sont pourvus lors de l'assemblée générale suivante.

Ce poste vacant fait partie des 4 postes réservés aux femmes (règlement intérieur, article 13).

C'est pourquoi, dans le cadre de la prochaine assemblée générale, nous lançons un **appel à candidature**. **Cet appel s'adresse exclusivement aux licenciées féminines** (licenciées depuis plus d'1 an).

Vous trouverez une **fiche de candidature** en pièce jointe. Elle est à **retourner** à "occitanie-secretaire@ffvelo.fr" **au plus tard le samedi 25 octobre 2025**.

Nous vous demandons de bien vouloir porter, sans délai, cette information à la connaissance des licenciées féminines de votre club".

Nous déplorons qu'aucune candidature ne se soit déclarée.

Modification des statuts

Deux points techniques portant sur la **modification des statuts de l'association** sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire :

- le changement d'adresse du siège social suite à la libération du bureau du CROS de Balma,
- la modification des dates de l'exercice comptable pour que la fin de l'exercice corresponde à la fin de nos manifestations.

Résolution no1 : modification de la domiciliation de l'association

La phrase " Son siège social est fixé à Balma (31130). (Assemblée Générale constitutive du 27 novembre 2016 à 31130 Balma)" est remplacée par "Son siège social est fixé au domicile du président en exercice".

Résolution no2 : modification des dates de l'exercice comptable

La phrase " L'exercice comptable va du 01 octobre au 30 septembre. Version du 31 août 2016" est remplacée par "L'exercice comptable va du 01 décembre au 30 novembre. L'exercice commencé le 1^{er} octobre 2025 va au 30 novembre 2026".

Castres, le 26 octobre 2025,

Le secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raymond Serres', written over a light blue horizontal line.

Raymond Serres